P

EN CORSE

AU

PAYS DE LA VENDETTA

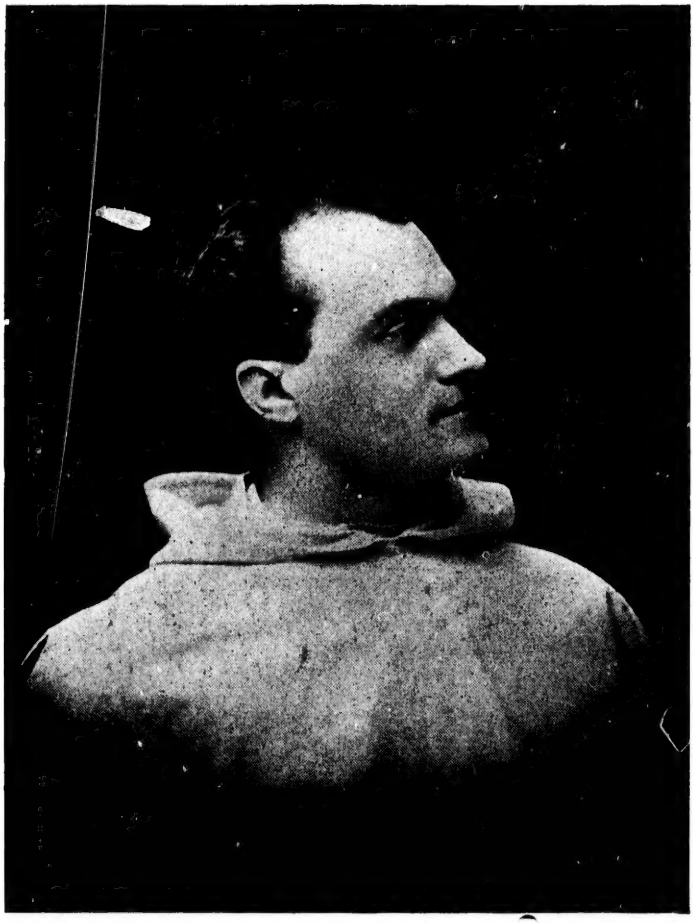

LE R. P. LOUIS ALBERT GAFFRE
Des Frères Prêcheurs.

EN CORSE
AU
PAYS DE LA VENDETTA

Lecture donnee au Cercle Ville-Marie de Montreal.

PUBLIEE PAR LE CERCLE VILLE-MARIE.

MONTRÉAL
C. O. BEAUCHEMIN & FILS, LIB.-IMPRIMEURS
256 et 258, rue Saint-Paul

1892

DC
611
C812Y3
[S

B. Q. R.
NO. 3037

EN CORSE

AU

PAYS DE LA VENDETTA

Monseigneur, (1)

M. le Président du Cercle Ville-Marie, (2)

Mesdames et Messieurs,

Je vous demande de m'octroyer gracieusement la liberté d'être indiscret.

Aimez-vous les voyages?

Avez-vous reçu de la nature, ce désir d'acquérir par vous-mêmes et sur place, la science des hommes et des choses que la nature nous livre, dans l'encadrement des

(1) Mgr Joseph-Médard Emard, évêque élu de Valleyfield.

(2) M. Eugène Primeau, étudiant en droit.

milieux qui les produisent? Aimez-vous à parcourir le monde, à la recherche de pays ou de mœurs différents des vôtres?

Si oui, remerciez la Providence de vous avoir fait naître en plein dix-neuvième siècle. On dirait que tous ses efforts ne tendent qu'à satisfaire vos désirs.

Il se joue des espaces et des temps.

Hier, il mettait des pieds de feu aux chars pesants et aux vastes navires; il attache aujourd'hui des ailes aux aéronautes, qui chansonnent en s'élevant dans les sphères ensoleillées, le sort du pauvre Icare; que ne fera-t-il pas demain ce siècle inventeur, avec les forces toutes-puissantes de la vapeur et de l'électricité?

"Plus de Pyrénées!" disait le XVIIe siècle!—Plus d'océan, plus de murailles de Chine! plus de distances! plus de mystères! s'écrie le XIXe!

Rendez grâce à votre siècle, Mesdames et Messieurs, de ce qu'il a fait de ses

inventions, les exécuteurs dociles de votre amour des voyages !

Mais tandis que vous vous livrerez à votre gratitude, permettez-moi de savourer l'âcre arrière-goût de ma mélancolie.

Je suis né maussade : en toutes choses, je vois le revers. Hélas! plus d'océan ! plus de murailles de Chine ! plus de mystères ! Mais c'est l'aride désert de l'uniformité qui commence ! A quoi bon prendre la malle des Indes ou le *steam-boat* africain pour aller contempler à deux mille lieues d'ici les mêmes faces et les mêmes vulgarités que je coudoie chaque jour sur mon chemin ? A quoi bon chercher loin d'ici des émotions nouvelles, si la vapeur et l'électricité ont uniformisé les races et les milieux au nom tout-puissant du progrès ?

Tout ingénument, je vous révèle les sources de ma mélancolie.

Je crains que le jour n'approche où, toutes choses étant partout semblables et

égales entre elles, les locomotives et les bateaux ne deviennent inutiles pour nos humeurs voyageuses.

Ces sentiments philantropiques m'ont porté à noter fidèlement les détails remarquables des pays où mon inconstante destinée me conduit, afin que lorsque les jours plats de l'uniformité se seront levés sur notre planète, je puisse encore faire jouir mes arrière-neveux du souvenir des choses qui ne seront plus. Comme le pigeon de La Fontaine :

> Je les désennuierai..... quiconque ne voit guère
> N'a rien à dire aussi..... mon voyage dépeint
> Leur sera d'un plaisir extrême,
> Je dirai : j'étais là ; telle chose m'advint
> Ils y croiront tous être eux-mêmes !...

En acceptant l'honneur de vous entretenir ce soir, je n'ai pas élevé mes prétentions jusque-là. Ce sera assez, si dans le voyage que je me propose de faire en

votre compagnie, vous n'imposez pas silence à votre cicerone ; si, pris d'ennui, vous ne faites pas, sous prétexte de nostalgie, dételer vos mules à mi-côte, pour reprendre avant la fin de l'excursion les chemins regrettés du Canada !

I

En voyage, Mesdames et Messieurs !

Ouvrez les voiles de l'imagination, et amarrez directement aux rivages de la Corse !

Nous voici débarqués ! Où sommes-nous ?

En pleine Méditerranée. A 60 lieues à peine de Toulon, si près des côtes de France qu'un Gascon qui écouterait bien ne manquerait pas d'entendre les flots de la Garonne ; et qu'un Marseillais qui ne serait pas myope distinguerait aisément les derniers toits de sa chère Cannebière ; mais

pour moi, en ma qualité de Normand plein de sincérité, je n'ose dire si j'ai entendu la Garonne ou entrevu la Cannebière, des plages corses.

Tout au plus, quand par les claires soirées de Mai, je gravissais les pentes du mont Saint-Ange, qui domine le couvent de Corbara, j'apercevais, bien loin, là-bas, à travers le mouvant rideau des ombres bleues de l'horizon, quelque chose de flottant, d'indécis et d'attendri, comme les signes que font de loin les bien-aimés qui s'en vont ; et alors du fond de mon âme, montait une voix plus douce que celle des flots de la Garonne : — " Ce sont, disait-elle, les montagnes de douce France ! "

Cette voix-là, je l'entendais bien, je vous assure !

Puisque nous voici au sommet d'une colline, n'en descendons pas, avant d'avoir jeté un regard sur ce qui nous entoure. Spectacle magnifique ! Vous avez sous les

yeux, un tableau en raccourci de toute la Corse.

A trois milles au nord, la Méditerranée, si bleue, si rayonnante, si sonore, que ceux qui n'ont point visité les mers du Midi ne peuvent s'en faire l'idée. La profonde clarté du ciel pénètre l'océan, semble y infuser avec les couleurs de son prisme, les parfums des continents et l'harmonie de ses brises, en sorte qu'il monte des rivages, comme un inexprimable mélange de vibrations odorantes et de reflets ensoleillés à faire rêver !

Pour enchâsser une perle comme la Corse, il ne fallait rien moins qu'un écrin comme la Méditerranée.

Ses indigènes ne se font pas une idée de leur propre pays : bien peu en semblent enthousiastes. Vous ne trouverez certainement pas un Corse, parlant de son île, dans les termes de cet enfant de Marseille à qui l'on demandait ce qu'il pensait de Paris.

" —Bouffre, mon bon ! Que Paris, c'est une *zolie* ville ! Que si la Cannebière, il y était, *troun de l'air*, que Paris ce serait presque un petit Marseille ! "

Les Corses sont plus modestes !

La Méditerranée creuse sur tout le littoral de l'île des golfes, dont l'art a fait autant de ports : Calvi, l'Isle-Rousse, Bastia, Bonifaccio, Ajaccio : autant de refuges et de points d'appui pour la marine française, en cas d'une expédition navale. Les Anglais qui sont passés maîtres en fait d'appréciation stratégique n'ignorent pas l'importance de cette possession pour la France. Nelson confessait un jour très franchement un commencement d'appétit qui ne peut pas surprendre, chez un peuple doué d'un robuste estomac ; mais j'espère pour ma patrie que l'appétit en question devra s'apaiser sans être satisfait.

Laissons l'océan et regardons la terre !

Ce n'est pas la terre qu'il faudrait dire :

c'est le rocher. A première vue, la Corse ne semble qu'un vaste roc, un monstrueux bouillonnement de mer solidifiée, un soulèvement de vagues congelées, cristallisées par quelque Jupiter jaloux, au moment où elles allaient toucher le ciel.

Du nord au sud, une immense chaîne couverte encore à cette saison de neiges éclatantes : c'est l'épine dorsale de l'île. De chaque vertèbre partent à droite et à gauche, des rameaux de granit qui lui forment une ossature noueuse, comme qui dirait le squelette d'une colossale tortue dont on aurait soulevé la carapace. Les points culminants de la chaîne centrale ne le cèdent ni en beauté ni en hauteur aux pics renommés des Pyrénées.

Entre ces nervures des montagnes, une infinité de plaines et de vallées, de lacs poissonneux et d'étangs pittoresques à rassasier la curiosité la plus exigeante. Nous sommes vers la fin d'avril : c'est le

temps des épanouissements et des éclosions. Toute vallée est un parterre ; toute colline porte à ses flancs une reproduction des jardins suspendus des rois babyloniens. Je sais un coin près de Saint-Florent, où l'on voyage des heures de suite entre deux rangées de lauriers-roses sauvages : partout les myrthes, les lentisques, les citronnelles vous attendent au passage pour vous couvrir de leurs pétales : malgré soi, on se surprend à chanter :

> Les branches d'oranger dans la brise bercées
> Ont fleuri mes cheveux de leurs neiges rosées.

Vous ne pouvez poser le pied sans faire éclater une décharge de parfums de toutes les fleurs, de menthe, d'immortelles, de lavandes et de thyms, qui semblent se venger qu'on trouble les causeries qu'elles se font " *Tomando el sol* " en prenant le soleil, comme disent les Espagnols. Vienne

à passer là-dessus l'haleine molle du Midi, et vous êtes enveloppés dans un bain aromatique de senteurs qui font circuler à travers tout l'être cette multiforme vibration dont on a dit :

> Qu'elle a l'expansion des choses infinies,
> Comme l'ambre, le musc, le benjoin et l'encens
> Qui chantent les transports de l'esprit et des sens.

Sur le roc stérile de Sainte-Hélène, Napoléon songeait mélancoliquement à ces sensations qui l'avaient autrefois ému, sur les rives d'Ajaccio la belle : " La Corse, disait-il, a des parfums que je n'ai retrouvés nulle part ; à l'odeur seule, je la reconnaîtrais les yeux fermés ! "

Pour moi, je confesse que je me suis plus d'une fois complètement grisé de toutes ces perceptions confuses qui flottent aux confins de l'organisme physique et moral au point que je ne savais si je respirais des har-

monies, si je voyais et touchais des parfums, ou si je marchais à travers des rayons de soleil !

J'en vois quelques-uns parmi vous qui sourient ! Tout cela, me direz-vous est excellent pour séduire un touriste et inspirer un poète ; mais est-ce suffisant pour nourrir les indigènes ? Est-ce que dans ce pays enchanté, l'on vit de panoramas, l'on exporte les rayons d'étoiles ? A la vérité, non, et il faut reconnaître que tout le terrain occupé par les forêts d'arbustes et de plantes parfumées, par ces étendues immenses de taillis incultes qu'on appelle "le maquis"—retenez bien ce mot—est autant de pris sur l'agriculture.

Le Corse n'est point idolâtre du sol. La culture de la terre ne tente guère son entreprise. Il trace quelques sillons autour de sa maison, et le blé foisonne. Voilà du pain. Ses oliviers géants lui donneront l'huile ; sa vigne, un vin capiteux ; ses trou-

peaux errants, le lait, le fromage, la nourriture et le vêtement..... Que voulez-vous de plus ?

En excellent philosophe, le Corse pense que la richesse consiste plutôt à restreindre ses besoins qu'à élargir ses propriétés. Il juge que la fortune véritable " est d'avoir un grand cœur dans une petite maison "— un léger appétit dans un vaste domaine ! Il ne demande à la terre que ce qu'il peut consommer, non ce qu'elle pourrait donner: l'équation de son travail et du rapport du sol se fait sur l'équerre de ses besoins, non de son ambition. Mais ne croyez pas que la partie inculte de la Corse, ce que nous avons appelé le maquis, ne lui serve de rien. Cet enchevêtrement luxuriant d'arbustes verts et dorés qui couvrent collines et vallées d'une ruisselante toison fleurie : lentisques, genêts, cystes et tamaris, myrtes et arbousiers : tout ce peuple chantant de têtes feuillues qui répondent à toutes les

brises et rient par les lèvres de leurs fleurs à toutes les clartés : ce maquis forme le caractère spécial de la Corse. Il y a ailleurs des montagnes, des plaines, des mûriers, des oliviers, mais il n'y a pas le maquis, tel qu'il existe en Corse, et surtout il n'y a pas sous le maquis.... qu'attendez-vous ? Que peut-il bien y avoir sous le maquis : à travers cet inextricable réseau d'arbustes qui se nouent, qui s'enlacent, qui se dévorent, et que le fer n'a jamais touchés ?

Eh, mon Dieu ! Puisqu'il faut enfin l'avouer, il y a sous le maquis, ces intéressants personnages dont nous allons maintenant parler, après avoir jeté un coup d'œil rapide sur le pays qui les produit, il y a.....

Les bandits corses !

Bandit ! Mais ! C'est l'écume de la société, n'est-ce pas ? Cet être malfaisant, détrousseur des passants, violateur de la foi jurée, oppresseur des faibles ; scélérat à

la face lugubre, à l'intelligence et au cœur dégradés..... C'est le rejeté ! l'anathème ! quoi !.....

Oh ! je vivrais cent ans que je n'oublierais jamais le jour où je rencontrai pour la première fois un bandit corse.

C'était sur la grande route qui relie l'Isle-Rousse à Calvi. Large serpent qui s'enlace aux reins de granit d'une colossale montagne, le chemin surplombe la mer de quelques centaines de pieds.

A peine un léger remblai de pierres protège le voyageur d'une chute dans l'abîme.

Au fond, la mer d'un vert d'émeraude, de lapis-lazuli—comme disait un artiste,—bruisse comme un appel à la victime qu'un faux pas va lui envoyer.

Un soir que je passais, ému du grand spectacle de ce gouffre, j'aperçus dans un fourré la tête d'un homme qui regardait dans ma direction. Bientôt, je distinguai l'homme tout entier. Le fusil sur les

genoux, la main sur le canon, l'œil aux aguets, je compris qu'il attendait l'arrivée de quelqu'un. Un bruit se fit entendre dans le lointain. Des pas de chevaux retentissaient sur le roc de la route... les grelots tintaient joyeusement... l'homme remua... il me sembla voir comme un éclair dans son regard. C'était la diligence de Calvi qui s'approchait. Déjà elle côtoyait l'abîme... L'horreur de l'attente me clouait sur le sol. Un drame de sang et de deuil allait se passer sous mes yeux... O Mesdames, vous frissonnez ! il y a de quoi ! Quand le bandit—car c'en était un—vit la voiture, à deux pas de lui... au bord glissant du gouffre... soudain, bondissant de son fourré, il saute sur le marchepied, ouvre brusquement la porte..., et levant sa carabine..., il... oh !.. il s'assied tranquillement entre deux voyageurs qui le couvrent des marques de la sympathie la moins équivoque. La diligence ne s'arrêta point,

et le bandit prit le chemin de son logis, sous la protection du conducteur tandis que je poursuivis le mien, avec un soupir de soulagement qui dut émouvoir les grottes de la montagne. Ce bandit corse n'est donc point de la même espèce que les autres bandits ?

Non, un monde l'en sépare.

Il a du sang aux mains... il a tué un homme, ou deux, ou quatre, suivant la loi de la vengeance corse, mais à part cela, il n'a violé aucune de ses promesses, il n'a offensé personne et n'a dégradé ni son cœur, ni sa conscience, à lutter contre un reste de sentiments honnêtes.

Il a accompli la Vendetta ; voilà tout.

Veuillez, Mesdames et Messieurs, ne pas confondre le sympathique " Bandit " que je vous présente avec un vulgaire " brigand ". Celui-ci fait le mal, pour des motifs que ne reconnaîtra jamais mon bandit. Le brigand vole, détrousse et

fusille son homme par une passion vile d'avarice ; le bandit n'est ni voleur, ni détrousseur ; il tue son homme pour venger quelque point d'honneur outragé, pour réparer un tort que la loi des tribunaux sanctionnerait peut-être : il applique par lui-même et avec la balle de son fusil, les éternels principes de justice. Voilà tout ! C'est la Vendetta : c'est-à-dire l'*état d'inimitié entre deux hommes ou deux familles qui cherchent à venger leurs droits et lavent leurs injures dans le sang du coupable.*

Comme vous le voyez, ce n'est pas le brigand, c'est le bandit, l'homme mis en dehors de la société, hors le ban "*out law*". Le ban est un vieux mot français qui signifie à peu près "limite". La limite des terres fréquentées en Corse est ce fourré d'arbustes impénétrables, qu'on appelle le maquis. Quand donc un homme a rencontré son ennemi au bout de son fusil—comme les fusils corses qui voient

un ennemi partent toujours et ne ratent jamais,—l'homme—celui qui tient le fusil —trouve prudent de passer la limite, c'est-à-dire de franchir le ban. Il est devenu bandit, un des habitants du maquis. Dans le pays, on ne dit pas grossièrement de quelqu'un, il est bandit : " *Signore ! è partito alla campagna !* " Il est parti à la campagne !... On ne peut mieux définir le maquis... On sourit, comprenant que le citoyen ayant réglé quelque affaire de Vendetta est allé respirer les parfums des arbousiers et des fougères en fleurs.

Byron, dans une de ses œuvres, chante la liberté et le bonheur du bandit, chassant, pêchant, promenant ses caprices à travers une belle nature qui ne lui impose aucune servitude. Evidemment, Byron a vu cela à travers les lunettes roses de la poésie. Il faut en rabattre. Si le maquis est excellent pour se mettre à l'abri des gendarmes, il l'est moins pour y vivre conforta-

blement. Le malheureux qu'une circonstance violente y a jeté, mène la vie d'une bête traquée. Il sait que la justice sociale le guette de toutes parts ; que la Vendetta ouverte par le sang ne se referme que par le sang ; que ses ennemis sont peut-être embusqués à tous les coins de roche et derrière tous les troncs d'arbres. Sa vie d'expiation a commencé avec son premier pas dans la forêt Pour vivre, il pêche, il chasse ; pour reposer, il dispute à l'envahissement fauve de la nature quelque grotte bien secrète où il se fera un lit de feuilles et de mousses sèches. Toujours en éveil, il ne dormira que d'un œil, le fusil sous sa tête et prêt à faire feu au premier mouvement suspect. C'est la lutte pour l'existence dans toute sa crudité sauvage.

Toutefois le bandit n'est pas toujours condamné à mener une vie si solitaire et si triste. Il peut s'associer parfois à d'autres, fonder un petit établissement pour la cul-

ture ou l'oviculture et vivre sans être trop inquiété de la police, qui trouve tout à gagner de n'avoir rien à démêler avec des gens qui ont la main si habile. Souvent, il se tient dans les fourrés qui avoisinent le village. Ses enfants l'avertissent quand la ronde de gendarmerie est passée. On le voit alors, tranquillement fumer sa pipe sur la place de l'église, au milieu des compères qui viennent prendre de ses nouvelles : ou bien il s'en va faire la veillée chez "*il signore curato*" le bon curé de l'endroit dont il prend soin d'approvisionner la table des victimes de sa carabine..., les merles du maquis.

Tandis que le bandit en rupture de ban savoure le merle ou goûte les douceurs du toit conjugal, tout le village veille sur sa personne... Il n'a rien à craindre : si le gendarme apparaît à l'horizon, il sera averti à temps et pourra s'évanouir... Dès lors, nul ne l'aura vu : la loi aura beau

interroger et menacer ; elle ne découvrira rien. Il est très rare que le bandit se trahi : l'histoire en rapporte quelques faits ; mais à côté de la trahison, elle met toujours le châtiment.

Mérimée écrivait son roman de Colomba en 1816, et raconte un trait saisissant à ce propos. Les mœurs n'ont pas changé depuis ce temps. Voici un fait qui s'est passé dans le village d'Allata, berceau de la famille des Pozzo di Borgo. —Il y avait là une famille dont un membre avait été tué. La Vendetta était déclarée entre le chef de la famille et le meurtrier. Celui-ci traqué par la gendarmerie faillit tomber, un jour, entre ses mains... Poursuivi, harassé de fatigue, il songe soudain à dépister ses limiers en se réfugiant chez son ennemi.

Il entre précipitamment, la crosse de son fusil en l'air, en signe de paix... Il ne trouve qu'un enfant de douze ans.

—" Mon enfant, cache-moi, lui dit le ban-

dit, les gendarmes sont là, je suis perdu ! "
L'enfant le cache sous un tas de fagots adossés à la cabane et se remet à jouer tranquillement.

Les gendarmes arrivent.

—" Tu as vu le bandit, par où est-il passé ? " — " Je ne l'ai point vu, dit l'enfant ! "—" Si tu me dis le chemin qu'il a pris, je te donne les trois pièces d'or toutes neuves que voici "—" Non, je ne l'ai point vu. "

—" Et cette belle montre d'argent sera à toi ! "

L'œil de l'enfant brille de désir... il étend le bras dans la direction des fagots... Les gendarmes se précipitent, découvrent et enchaînent le bandit...

Quand le père arrive, il apprend ce qui s'est passé. Il réunit ses parents en cercle et plaçant l'enfant au milieu d'eux, leur dit :

" Voici un petit misérable qui a déshonoré la famille à jamais. Mon ennemi

s'était réfugié ici, était devenu un hôte sacré ; au mépris des lois de l'hospitalité, ce garçon qui n'est plus le mien. l'a livré aux gendarmes pour quelques pièces d'or... Qui osera désormais s'asseoir sous mon toit, sachant que c'est ici que l'on vend les hôtes ?... "

A ces mots, saisissant l'enfant épouvanté, il le poignarde, jette au visage de son cadavre, la montre et les pièces d'or en s'écriant : " Ainsi périsse quiconque trahit les devoirs de l'hospitalité surtout envers un ennemi !... "

Ce trait d'une sublime férocité nous montre sans déguisement, les mœurs hospitalières, fidèles et violentes de la Corse.

Mais pourquoi les indigènes ne livrent-ils pas à la justice des bandits notoires ?

Le bandit en lutte ouverte avec un homme ou une famille est en paix avec le reste de l'humanité. Au fond, les Corses plaignent tout haut, excusent à demi voix,

bénissent tout bas, celui qui a vengé ses droits en tuant le coupable ! Il peut aller partout le front haut : il rencontrera des dévouements pour l'abriter et le nourrir : des membres de famille honorés et heureux qui quitteront tout pour se faire ses guides, ses espions et jusqu'à ses serviteurs et ses martyrs.

Au mois de mai 1885, le conseil municipal de Ciamanaca se réunit en délibération extraordinaire. Le maire venait de "prendre la campagne"—vous savez maintenant ce que cela signifie,—à la suite d'une querelle qui s'était terminée par mort d'homme. Pour compatir à son sort et lui permettre de vivre plus grassement qu'avec les truites des ruisseaux et les fruits des pruniers sauvages, les conseillers lui allouèrent une rente de 400 francs pris sur les revenus de la commune.

Le préfet annula l'arrêt... Mais que pensez-vous de cette marque de sympathie,

pour un honnête homme dans le malheur, comme ils disent ?...

A part, en effet, le crime de sang dont on ne saurait l'excuser, le bandit demeure souvent digne de ce nom d'*honnête homme*.

Si quelqu'un parmi vous visite la Corse, il entendra peut-être parler aux veillées du valeureux Gallochio, le doux et pieux jeune homme qu'un dépit d'amour fit homicide... Les bergers composent encore des refrains sauvages sur ses aventures ; les jeunes filles redisent les "*lamenti*" que sa mort inspira, et sentent parfois germer dans leurs yeux noirs, comme des perles d'argent qu'elles égrènent à la mémoire du beau et chevaleresque bandit.

"Un jour que Gallochio errait aux environs de Cervione, accablé de fatigue et de faim, il se décida à entrer dans une maison écartée pour demander à manger.

Le maître du logis le reconnut de suite.

– "*Per Baccho !* Mon fils ! c'est le ciel

qui t'envoie ! J'ai pris ce matin deux douzaines de merles dans mes filets : mon vin est excellent. Nous allons nous régaler."

— Quel malheur, répond Gallochio, qu'aujourd'hui ne soit pas hier ! J'aime le bon vin et j'adore les merles. Mais c'est aujourd'hui vendredi ; je jeûne et fais maigre."

Il se contenta d'un morceau de pain et de fromage.

—Cependant je ne veux pas prétendre que le maquis soit une école de piété et de bonnes mœurs. Plus d'un bandit corrompu par la compagnie ou poussé par la nécessité devient brigand : extorque par la terreur et la violence ce qu'on ne lui donne pas de bon gré.

Dans tel village, on sait que les élections se font sous la menace du coup de fusil de tel bandit. Le maire ou même le député est la créature de tel clan de bandits ; la chose est reconnue ; dans tel autre canton,

des ventes et jusqu'à des mariages se sont conclus suivant la même méthode.

Le fameux chef Massoni, ayant appris que la fille de son guide était aimée d'un jeune homme du village d'Albertucci, résolut de faire deux heureux malgré l'opposition du père du jeune homme qui repoussait pour son fils une mésalliance avec la fille d'un simple berger.

Massoni se rend au village et aborde le père :

—Vous avez un fils dont on dit le plus grand bien. Je veux lui donner une marque d'amitié en lui assurant un excellent établissement.

—Tiens, répond le papa, je pensais que ceci ne regardait que moi.

—Je suppose, intercale accidentellement le bandit que vous savez qui vous parle ?

—Oui, oui, vous êtes Massoni, *il capo*, le chef !

—C'est cela même et j'ai trouvé pour

votre jeune homme, la fille la plus accomplie qui soit au monde.

—Et quelle est donc cette merveille ? reprend le père alléché.

—La fille de Frassetto, mon guide !

—Oh, pour ça vous êtes malade ou vous voulez rire ! Frassetto n'a pas trois chèvres sur une roche, et mon fils est le plus riche parti du canton. Jamais ce mariage ne se fera.

—Et moi, je veux qu'il se fasse !

—Et moi, je vous dis qu'il ne se fera jamais !

—Jamais ?...

—Jamais !...

—Jamais ? c'est votre dernier mot.

—Oui ! mon dernier.

—Eh bien ! voici le mien.

Et d'un coup de fusil, Massoni étend le pauvre père mort à ses pieds.

Cette action lâche et féroce souleva la réprobation de tout le pays. Les Corses

reconnaissent et souvent admirent l'homme qui sait se faire justice, mais ils flétrissent le bandit qui devient assassin.

Ce fameux Massoni eut une fin tragique et digne de toute sa vie. Il se trouvait avec son frère Xavier dans la montagne qui sépare le Niolo de Corte ; ils y furent attaqués par une cinquantaine de gendarmes. Il fallut miner la grotte d'où ils se défendaient avec un courage incomparable. Plusieurs gendarmes avaient été tués ou blessés ; en vain l'on allumait autour de la grotte des feux de broussailles pour étouffer les bandits. De temps en temps, un coup de feu éclatait, un gendarme tombait. C'était la réponse des Massoni. Enfin, leurs munitions épuisées, voyant qu'une plus longue résistance était inutile, Jean Massoni, l'aîné, se présente à l'ouverture de la grotte, tête nue et poitrine découverte. Une pluie de balles l'abattit.

Je tiens ces détails d'un intelligent et vé-

nérable prêtre de la Balgane, M. Alphonsi curé de Monte-Maggiori, qui a connu le bandit et hérité du scapulaire que l'on trouva sur son cadavre sanglant.

Voici, Mesdames et Messieurs, la pièce à conviction, que mon aimable correspondant a bien voulu me céder...

Par ces quelques détails, vous pouvez déjà comprendre que le bandit corse est un être essentiellement complexe. Tous les gens du maquis ne sont pas des modèles de vertu, des héros de chevalerie ou des anges de désintéressement. Toutefois leur présence "*nella campagna*" ne suffit pas pour prouver qu'ils soient des scélérats. Ce serait les couvrir d'un lustre qu'ils ne méritent pas que de les traiter comme des victimes héroïques du point d'honneur ; et d'un autre côté, ce serait manquer de justice à leur égard que de les prendre pour des assassins indignes de toutes circonstances atténuantes.

Ces circonstances atténuantes existent. Si vous le voulez, nous essaierons de les connaître. Mais auparavant reposons-nous un moment ; voici le temps où les rosiers sauvages laissent passer leur âme par les lèvres ouvertes de leurs corolles : les rossignols chantent dans les mélèzes rêveurs ; des rives d'Algaiola l'endormie, montent à travers la plaine comme les murmures d'une berceuse lointaine ; silencieusement reposons-nous.

II

Lorsque l'on veut juger loyalement un homme ou un peuple, il faut faire deux choses : s'isoler autant que possible de sa façon personnelle de voir et de vivre ; en second lieu connaître le tempérament et les milieux où s'agitent ceux que l'on veut juger.

Si nous voulions juger les Corses d'après

nous-mêmes, notre histoire et notre civilisation, nous serions injustes envers eux. C'est un peuple à part, lequel a une histoire et un tempérament à part dont la critique doit tenir compte. Tout ce que la terre produit est en général conforme à la terre. C'est la grande loi des différences entre les races. Le tempérament des Corses tient du sol de leur pays. Les extrêmes s'y touchent. Un fonds de granit, rude, violent, indomptable, comme les rochers de leurs montagnes ; et là-dessus une riante végétation de vertus aimables : d'honneur, de loyauté, d'hospitalité et de dévouement qui s'épanouissent comme les fleurs embaumées des maquis, à travers l'aride surface du sol.

Le pays se vante d'avoir produit deux hommes illustres qui sont l'incarnation des deux tempéraments les plus opposés : Christophe Colomb, la douce colombe qui porta l'olivier de paix aux mondes nou-

veaux ; la ville de Calvi, prétendent quelques-uns fut son nid ;—Napoléon, l'aigle dévastateur qui portait la guerre dans ses serres sanglantes ! Ajaccio fut son aire... On peut dire qu'il y a dans tout Corse, quelques gouttes de sang de colombe ; mais on peut assurer que le reste est du sang d'aigle. Il y a deux choses dont je remercie la Providence : c'est de ne m'avoir jamais donné de Corses pour ennemis, et de m'avoir ménagé là quelques précieuses et solides amitiés. Puissent les brises du Canada prendre ce souvenir sur leurs ailes et l'aller porter, par delà l'océan, à travers les sentiers des montagnes, aux chers absents qui l'ont évoqué dans mon âme.

Haine et amour sont les deux pôles entre lesquels oscille toute vie humaine ; quand une fois l'axe du Corse s'est porté sur l'un des deux, il y demeure penché à jamais.

Ses haines ne finissent que dans le sang de l'ennemi ; ses amitiés vont plus loin et s'élancent par delà la tombe !

C'est pour n'avoir voulu étudier qu'un côté de son tempérament, que dans tous les temps, historiens et voyageurs ont porté sur ce peuple les jugements les plus excessifs.

Le très sage Sénèque, philosophe romain dont les débordements de mœurs faisaient rougir jusqu'à une Messaline fut exilé en Corse et demeura huit ans enfermé dans un donjon dont il reste encore une vieille tour... " *La torre di Senecca* " au canton de Luri. Sénèque crut adoucir le cœur de ses juges en leur représentant le pays de son exil, comme un rocher sauvage et les habitants comme des monstres. Voici le distique où il enchâsse les qualités des Corses :

Prima est ulcisci lex, altera vivere raptu,
Tertia mentiri, quarta negare Deos !

J'en ai fait une élégante traduction pour ceux qui préfèrent la langue française à la langue latine ; je ne doute pas que mes vers valent ceux de Sénèque :

La loi corse contient quatre commandements :
—N'accorde aux ennemis aucun ménagement ;
Détrousse amis, parents, voisins, complètement ;
Apprends vite à parler pour mentir constamment
Et renier les Dieux sans peur du châtiment.

Voilà au moins un tableau auquel les couleurs ne manquent pas.

Diodore de Sicile, historien grec, qui vivait, je crois, cinquante-six ans avant Sénèque, trace un portrait tout différent. Il n'a rencontré, à l'entendre, que des preuves de fertilité de la part du sol, que des preuves d'équité de la part des indigènes...

Le premier n'avait vu que l'aigle ; celui-ci n'avait vu que la colombe.

Voici Pierre Cyrmée qui fit un voyage en

Corse au XVIe siècle, et qui me semble avoir vu les deux.

"Les Corses, dit-il, observent dans la vie privée, les lois de la justice et de l'humanité plus que tout autre peuple ; mais ils ne savent pas pardonner à leurs ennemis ; ils emploient à la vengeance, toutes les ressources et tous les artifices."

Les Corses en effet, sont de mœurs aimables, d'une grande loyauté dans les rapports ; mais aussi d'une grande fierté ! Les paysans ont une façon de prononcer "*Ma !*" exclamation d'étonnement blessé, qui m'est restée dans les oreilles ; quand la bouche des Corses disait : "*Ma !*" je pensais au "*Hombre !*" des Espagnols ; et je craignais toujours de voir apparaître les yeux noirs de la "*Sciopetta*" le bon vieux fusil qui ne rate jamais ! Pauvres, les Corses savent porter sans rougir, les livrées et les inconvénients de leur situation ; riches, ils savent demeurer sim-

ples et permettre à leurs inférieurs une familiarité et une liberté qui nous surprennent à notre arrivée dans " l'isle " quoique depuis notre naissance, nous soyons accoutumés à voir sur tous les monuments publics de France, les trois mots flamboyants de : Liberté ! Egalité ! Fraternité !

L'ambition, la soif de domination qui est certainement une face du caractère corse, ne saurait s'affirmer dans le pays même entre concitoyens. J'y trouve deux raisons : la première est que le peuple corse n'a jamais pu se plier à aucune tyrannie quelle qu'elle fût ; la deuxième est que, classe dirigeante et classe dirigée ont été trop longtemps mêlées, confondues d'intérêts, dans des efforts héroïques où le sang a coulé l'un pour l'autre, pour qu'il ne soit pas resté chez les deux, un sentiment réciproque d'affection égalitaire.

Il y a donc eu des luttes et du sang dans l'histoire de la Corse ?

Oui, certainement et nous devons nous y arrêter quelques instants pour compléter la connaissance de notre sujet.

La terre, le climat, les milieux expliquent en partie les caractères généraux d'une race : mais pour expliquer certains détails typiques de ses mœurs, il faut connaître son histoire, ses traditions et la formation de ses usages.

Or, le banditisme et la vendetta sont des traits de mœurs essentiellement nationales : il faut donc qu'il y ait quelque chose de spécial dans la nation pour les expliquer.

Je me rappellerai toujours une réponse *ad hominem* que je reçus d'un officier corse, à ce sujet. Comme je lui manifestais mon étonnement de voir une coutume aussi barbare chez un peuple loyal et intelligent, il me répondit par une question :

—De quel pays, êtes-vous, monsieur ?

—Connaissez-vous la Normandie ? C'est le pays qui m'a donné le jour ! lui répondis-je en fredonnant la chanson.

—Ah ! vraiment, vous êtes de Normandie ! Mais savez-vous qu'on dit beaucoup de mal de vos compatriotes ? On prétend que les Normands aiment la chicane ; d'aucuns assurent même, que tous les enfants naissent, chez vous, les doigts crochus, et que pour s'assurer s'ils sont d'un bon sang on les jette au plafond, une heure après leur naissance, à la simple fin de voir s'ils s'y accrocheront ! J'ai même ouï dire que la prière en usage, dans votre pays, est le *Notre Père* un peu modifié : " Notre Père, qui êtes aux cieux, je ne " vous demande pas mon pain quotidien, " encore moins la richesse, mais donnez-" moi seulement un voisin qui ait des " écus, et je m'arrangerai du reste !" Voilà ce qu'on dit des Normands, ajouta mon interlocuteur d'un air triomphateur !

Avouez, Mesdames et Messieurs, que la décharge était raide. Je la reçus vaillamment. Peut-être aussi aurais je pu me contenter de répondre avec le chansonnier :

> Tout ça, c'est de la calomnie
> Moi, j'connais bien les Normands.

J'essayai de faire mieux, et j'expliquai comment la Normandie étant un pays de Cocagne, un objet de concupiscence pour toutes les provinces limitrophes, les habitants avaient été obligés, pendant des siècles. de lutter de ruse, de finesse et de patience pour protéger leur chère patrie contre les appétits des Anglais, des Bretons, des Picards et de cent autres... On comprend dès lors que quelque chose leur soit resté de leur passé... J'essayai même de faire saisir à mon interlocuteur la théorie d'Aristote sur les habitudes, disant que c'était une *qualitas difficile mobilis*, que...

—Ah! ah! m'interrompit l'officier victorieux ; vous remontez au passé de la Normandie pour excuser le présent. Eh bien! faites de même, si vous voulez être juste pour mes compatriotes. Le Corse aime son fusil, il aime la Vendetta, dont il préfère la sommaire justice à celle des tribunaux ; c'est que pendant des siècles, le Corse n'a eu d'autre justice que celle qu'il se rendait à lui-même ; c'est que trahi, opprimé par ceux qui le devaient défendre, ne comptant que sur ses bras et son cœur, il a dû s'établir dans sa cause, tout à la fois juge et exécuteur. Qu'Aristote explique cela comme il le voudra, mes compatriotes croient à la justice de la Vendetta parce que des siècles durant ils n'en ont pas connu d'autre. Ils ont tort, je le veux bien... mais...

Tout cela fut dit avec un tel accent de conviction que je me hâtai d'étudier l'histoire corse pour me rendre compte des

raisons émises. Et, en effet je rencontrai à chaque pas de l'histoire, un peuple fier et loyal, trompé, vendu, opprimé, obligé de se défendre et contre le dedans et contre le dehors ; réduit par son petit nombre à une guerre d'embuscades et de broussailles contre les troupes réunies de Gênes qui traitait sa colonie en pays ennemi ; qui la divisait en factions, afin de la mieux opprimer et apportait à son œuvre d'exploitation la fourberie du félin et la rapacité du vautour.

Opprimés injustement, les Corses sentirent grandir en eux un mépris formidable pour la justice humaine ;—divisés, ils perdirent l'horreur des luttes fratricides ;—abandonnés, ils se regardèrent comme leurs propres justiciers. Le poignard arma leurs mains parce que la confiance désertait leur âme.

C'est que, Mesdames et Messieurs, il y a en tout homme, le sens inné de la justice.

Sous quelque forme qu'elle vienne à nous, par la toge du magistrat, par le sceptre du roi ou par le simple vote du juré ; qu'elle soit aux mains d'un chef unique ou de la multitude, elle nous apparaît rayonnante et toute désirable. Elle sanctifie ceux qui la portent, et met sur toute leur personne la clarté éternelle : c'est pourquoi dans tous les peuples civilisés, le respect couvre comme d'une égide les deux représentants de la justice divine sur terre : le Juge et le Prêtre.

Mais quand vient à se ternir la clarté; quand le prisme ne renvoie aux regards des hommes qu'un rayon souillé ; quand, Mesdames et Messieurs, celui qui porte la justice laisse la passion aveugler son œil, la peur amollir son cœur et son bras ; quand la justice est vendue, flagellée, couronnée d'épines, souffletée et mise en croix par tous les Hérodes et les Pilates, grands et petits, de tous les temps et de

tous les pays... oh ! alors : le peuple qui l'aime cette justice qu'on déshonore, regarde sa passion avec étonnement d'abord... puis, avec mépris... enfin avec des sentiments qui varient suivant l'état moral de ce peuple... Si c'est un peuple fort l'indignation violente l'emporte ; alors se lèvent de toutes parts des chefs et des soldats improvisés qui ne distinguent même pas quel sentiment allume leur révolte : ils croient obéir aux sollicitations des meneurs et ne sont après tout que les exécuteurs de la justice souveraine qui se venge.

Les échafauds se dressent : les têtes des rois, des magistrats et des prêtres tombent sous la hache. Le peuple regarde et voit les ministres, Marat, Robespierre, Eudes tenir la cognée ; mais le voyant aperçoit derrière eux la justice éternelle qui lève leur bras : " Je suis le fléau de Dieu ! " criait Attila en broyant les nations coupables !...

Si c'est un peuple léger, corrompu et

sceptique, il ne se révolte guère ; il caricature ses maîtres, fait tomber ses présidents décrépits des velours de l'Elysée à la boue des gémonies ; chansonne et rit, et se soumet à toutes les servitudes, pourvu qu'on lui donne ce qui suffisait jadis aux esclaves du peuple roi : *Panem et circenses*, du pain et des jeux ; il chansonne et rit... jusqu'au jour terrible où Dieu outragé et frappé sur sa joue, qui est la justice, refuse de livrer l'autre qui est la miséricorde, et trouvant que ce peuple n'a plus rien à faire, puisqu'il abdique sa mission, siffle, comme dit le Prophète, siffle pour appeler les moucherons affamés, afin qu'ils viennent dévorer le vieux lion frappé à mort !

Ah ! ce n'est pas quand le sang d'un peuple coule par toutes les veines de ses enfants qu'il y a à craindre pour sa vie ; on peut dire des nations, ce que Tertullien disait du Christianisme : " Le sang des victimes est une semence de citoyens ! "

C'est quand la justice échappe par tous les pores de l'âme de ses défenseurs qu'on peut s'écrier douloureusement : *Finis ecce finis !* La fin de tout dans la boue et le sang !....

Le peuple corse est un peuple fort. Toute vexation le trouve à son poste de résistance. Il ne sut pas recevoir avec le scepticisme du pamphlet les injustices de Gênes. Son sang s'est formé à la vengeance et se révèle à la première occasion.

Plus d'un parmi vous, Mesdames et Messieurs a peut-être suivi l'étrange suite d'aventures dont la trame s'est déroulée, il y a cinq ans, en 1887.

M. Léandri, rédacteur d'un journal bonapartiste de Bastia, avait été condamné par le tribunal de Sartène, à je ne sais quels dommmages-intérêts. Comme le personnel de ce tribunal était composé des membres de la famille Casabianca, toute dévouée au gouvernement républicain, Léandri se crut

offensé dans ses droits, et demanda une annulation de l'arrêt, laquelle lui fut refusée. Le lendemain, il déclarait la " Vendetta " ouverte entre ses juges et lui. Soixante hommes se jettent à sa suite dans le maquis, prêts à enlever par un coup de main hardi, le tribunal de Sartène. Il n'y eut pas de sang versé, le tribunal supérieur de Bastia se hâtant de réformer la sentence des juges de Sartène. Léandri passa en Sardaigne, de là à Paris, où il fut le lion de la saison. Il fallait voir l'agitation des partisans pendant ces épisodes de plusieurs mois. En plein Bastia qui est la ville française par excellence de la Corse, on se serait cru dans une ville lombarde assiégée au XIVe siècle. Les deux rédacteurs en chef des journaux *la République* et *la Défense* ne sortaient sur la rue qu'escortés d'une bande de partisans dévoués, l'arme chargée au bras, et prêts à faire feu à la moindre provocation.

Pour qui connaît les mœurs corses, ce qu'il y a d'étonnant là-dedans, c'est que l'affaire se soit terminée sans effusion de sang. " Ce ne sont plus des Corses—me disait un brave homme de paysan,—sur tant de monde, il n'y a pas un mort ! " Pour Corse, cet aveu l'était !

Ces protestations publiques contre l'arbitraire de la justice n'ont pas toujours revêtu un caractère aussi bénin.

Il n'y a pas encore longtemps, existait une sorte de tribunal suprême qui tenait ses assises dans les gorges profondes des montagnes. On l'appelait le tribunal de *Cagna*. Plus redouté que le Conseil des Dix à Venise, il réunissait toutes les juridictions, étant à la fois, cour d'assises, cour d'appel et de cassation. Les bandits rejetés hors de la vie sociale, ne pouvant en appeler aux tribunaux réguliers du pays, confiaient leurs griefs à ce tribunal dont les arrêts étaient irrévocables.

Un beau jour, le curé et les habitants d'un petit village nommé Figari, sont tout stupéfaits, d'entendre, en plein midi, la cloche de l'église sonner à toute volée pour appeler la paroisse. Ils accourent et trouvent sur le seuil de l'église deux hommes armés qui les attendent. et derrière eux, un berger du pays, hâve, défait, les vêtements en désordre, les bras enchaînés derrière le dos.—Hommes de Corse, dit l'un des deux bandits—car c'en était—vous connaissez ce misérable. Accueilli dans ce pays, nourri, vêtu, traité comme l'un des nôtres, il a déshonoré notre sang : il a fait entrer la honte dans la famille des Cucchi ; il s'est vendu à nos ennemis, qui conduits par lui dans nos retraites, ont massacré mon frère et m'ont brisé le bras. Moi. Francesco et mon frère Noël, avons été choisis par le tribunal de Cagna, pour châtier ce séducteur et ce traître.

—Monsieur le curé. cet homme a l'âme

noire, vous avez un quart d'heure pour essayer de la lui blanchir !

Le pauvre curé eut beau supplier, implorer à genoux la pitié des bandits, ce fut en vain. Il dut se résigner à confesser le condamné.

Alors sur le seuil de l'église, devant le village épouvanté, mais respectueux de cette justice sauvage, Francesco s'approche du berger à genoux :

—Que Dieu te pardonne, dit-il, dans l'autre monde, tout le mal que tu nous a fait dans celui-ci !

Et il lui brûle la cervelle.

Justice barbare et sanglante ! Mais avouez que des bandits qui savent mettre ces formes juridiques et j'allais dire humaines, dans une vendetta, sont autre chose que de vulgaires assassins. Quelque égarées que soient leurs appréciations sur la justice, elles trahissent un fonds secret de loyauté qu'ils ont reçue avec le sang.

Paroles de loyauté dans une affaire de vendetta, cela semble au moins paradoxal. La vendetta consiste dans une guerre d'embuscades ; et on ne voit pas bien comment un homme qui attend son ennemi, au détour d'un chemin, pour lui offrir au passage la sensation peu agréable d'une balle dans la tête, mérite de figurer parmi les Chevaliers de la Loyauté.

Il est certain qu'au point de vue du mode, la chose n'est pas précisément cela. Toutefois l'on tiendrait là-bas pour un vulgaire brigand, l'homme qui n'aurait pas tout d'abord averti son adversaire qu'il lui déclare la vendetta !

Le legge che porto alla cintola vi condamna ! Guardatevi ! La loi que je porte à ma ceinture te condamne ! Garde-toi bien !

Voilà une des formules en usage ! Si jamais vous trouvez un petit billet conçu en ces termes, sur le seuil de votre porte...

tenez-vous en garde. L'épée de Damoclès n'est pas loin de votre tête.

C'est là une loi à laquelle nul bandit honnête ne voudrait se soustraire. Il y a parmi cette classe de parias des caractères trempés, lesquels, mis sur un autre théâtre et appréciés sous un point de vue différent, eussent peut-être vu fleurir d'étoiles leur habit de général, ou reçu les applaudissents d'une Chambre de députés, en qualité d'habiles duellistes.

Et puisque je parle d'armée et de duel comparativement à la vendetta corse, il faut que je vous fasse part d'une réflexion qui m'est venue à l'esprit.

Qu'est-ce qu'une armée?

Au risque de passer pour un fantasque dépréciateur des grandes choses d'une nation, je vous demande encore : qu'est-ce qu'une armée?

Faites abstraction pour un instant de l'éblouissement que nous cause au passage

un bel escadron en marche ! fanfares, drapeaux, sabres sonores, épaulettes et casques rayonnants ; oubliez un instant tout cela, et la fière allure de la jeunesse qui va se sacrifier dans un élan d'enthousiasme ; et l'entrée triomphale de la cavalerie qui fait résonner le pavé comme les touches d'un clavier géant... oubliez tout cela qui n'est que le côté sentimental de la chose... et au nom de la froide raison, dites-moi, qu'est-ce qu'une armée ?

Eh bien, une armée, quelle qu'elle soit ! c'est la consécration officielle et nationale de la vendetta ! C'est l'affirmation ironique, à travers un siècle policé et prétentieux, de la barbarie des vieux temps, qui demande au sang la preuve du droit, et refuse de l'aller chercher à d'autres sources.

Entendez-vous, à travers l'Atlantique, monter jusqu'à vous ces bruits de guerre qui menacent de couvrir toute l'Europe de sang et de ruines ?

Il y a, là-bas, deux peuples fiers et puissants, deux frères qui se guettent, qui s'insultent, qui se menacent, l'épée au poing, à travers un taillis impénétrable de haines et de surprises ; prêts à fondre l'un sur l'autre dans une vendetta effroyable qui va mêler demain le sang d'innombrables familles, et jettera peut-être dans les convulsions de l'agonie, notre pauvre et bien-aimée France ! Vendetta de deux grands peuples qui tient debout, en Allemagne et en France, cinq millions de frères prêts à s'entr'égorger ; qui ruine les forces vives des pays et mobilise avec chaque soldat, les sentiments de la barbarie antique. Car qu'est-ce que tout cela ? Sinon ce vieux ferment de sauvagerie qui empêche les hommes de s'en remettre à la décision d'un tribunal éclairé jugeant au nom de l'infaillible justice. Il y a eu quelques tentatives de faites, dans ces dernières années ; les temps ne sont pas encore

mûrs. Plus un peuple avancera dans la lumière et le progrès, plus il réduira le nombre de ses soldats. Si à côté des chantiers de ses palais et de ses tours Eiffel, il établit les fonderies de ses canons : c'est qu'à côté du civilisé, il reste encore quelque chose de l'anthropophage !... Le jour où le monde sera gagné à la cause de la vraie civilisation, il y aura, planant au-dessus de ses querelles, un tribunal qui apaisera, dans la sagesse de Dieu et du Christ, les froissements des nations baptisées. La marche ascendante du temps a remplacé les luttes sanglantes des familles et des provinces par des tribunaux réguliers : le suprême effort de la civilisation régnante, parmi nous, sera de régler les conflits internationaux à la barre d'un tribunal qui sera le lieutenant de la justice divine sur terre.

La Corse n'a pas su suivre ce mouvement pacificateur des siècles, et sacrifier

l'âcre satisfaction des vengeances personnelles au respect des décisions juridiques ; c'est là sa tache ; et l'on aura beau chercher dans le caractère de ce peuple des raisons qui l'expliquent, la vendetta n'en restera pas moins un anachronisme sanglant que notre époque aspire à voir disparaître. Il s'y passe encore, de nos jours, des faits dignes des peuplades sauvages.

Au mois de juin 1887, un homme est tué sur la place publique de Sartène et reste exposé sur le lieu même de l'assassinat. La femme de la victime arrive, traînant derrière elle ses petits enfants effrayés ; elle leur met les doigts dans les trous de la blessure, leur barbouille le visage du sang de leur père, et avec des imprécations terribles leur fait jurer de se venger. Eh bien, nous apprendrons dans une dizaine d'années, que ces enfants auront vengé leur père ou seront eux-mêmes tombés sous les balles de la vendetta. Après eux, leurs

frères ou leurs enfants, ou leurs plus proches parents. La vendetta a détruit des familles entières. Certes, ce sont là des faits rares et vous auriez une fausse idée du pays si vous pensiez que de pareils faits ne révoltent pas l'opinion publique.

Notre époque se scandalise à raison de ces mœurs étranges, car on ne peut pas le nier, notre époque aspire vers un idéal de lumière et d'apaisement. Mais hélas ! voyez la contradiction, tandis qu'elle appelle par ses aspirations, cet idéal de justice, elle le repousse par ses actes. Les enfants les plus éclairés de notre siècle ont des préjugés de barbare. Ils condamnent le bandit, ils félicitent le duelliste. Ils croient à la justice des tribunaux. Tant qu'il ne s'agit que de certaines matières, de questions de propriété par exemple, ils confieront à un avocat la défense de leur bourse ; mais surgisse une question d'honneur : que leur dignité soit compromise

par une diffamation ou une infidélité, et nous voyons ces hommes éclairés en appeler pour la justice de leur cause à un coup de fusil ou d'épée. Car c'est le duel qui règle aujourd'hui encore dans toute l'Europe et surtout à Paris, les questions d'honneur.

Je sais bien que tout s'y fait d'après certaines règles ; on tue son frère proprement et avec étiquette ; mais cela n'empêche pas le duel d'être un crime de lèse-bon-sens et de lèse-humanité. Les gants blancs des témoins pas plus que les félicitations de la presse ne changent rien à l'essence des choses ; et que l'échange des balles se fasse entre deux ministres dans la forêt de Fontainebleau, ou entre deux bandits sous les arbousiers de la Corse ; il n'y a finalement, dans cette coutume appelée " vendetta " en Corse, et " duel " dans le reste du monde, il n'y a, dis-je, qu'un reste de sauvagerie, et une injure à la société.

D'où il suit, que tout en travaillant à extraire la paille de l'œil de leur voisin, beaucoup de gens ne feraient pas mal de dégrossir un peu la poutre du leur.

Par le peu que j'ai dit, il vous est aisé de vous faire une idée d'ensemble des mœurs des bandits corses.

Leur race est loin d'être éteinte. Le vénérable prêtre dont je vous citais tout à l'heure une appréciation, m'écrivait dernièrement que dans certaines provinces du pays, à Sartène par exemple, et dans quelques cantons de l'arrondissement d'Ajaccio, on se croirait revenu au temps de Théodore, le roi des maquis. La multiplication des bandits tient à des causes politiques qu'il serait trop délicat de vouloir analyser.

Je finis par un trait qui vous montrera que nous n'avons pas fait une étude anachronique ; mais que les mœurs sont actuellement telles que je les avais décrites :

—Dans une gorge de montagnes, sur la

route départementale qui relie Ajaccio à Bastia, depuis quarante ans, deux frères bandits ont établi leur repaire. Ce sont les Bellacoscia. Tout le monde les connaît en Corse. Ils ont fondé famille et village. Des bergers dont la fidélité est à toute épreuve, conduisent aux audiences de ces bandits seigneurs, les étrangers de distinction qu'ils veulent bien recevoir.

La gendarmerie n'a jamais pu les joindre. En 1886, cent vingt hommes de ligne et soixante-dix gendarmes ont envahi leur village, se sont emparés de leurs troupeaux et de leurs meubles, et les ont vendus aux enchères. Quelques jours après, les acquéreurs avaient tout restitué gracieusement.

Il y a deux ans, lors du voyage en Corse du président Carnot, la femme et les nièces de l'un de ces bandits, vinrent à Corte pour obtenir la grâce du bandit.

Voici un passage du *Gaulois* que j'ai détaché à l'époque où la chose se passa :

" Je vous ai dit que la femme et les deux nièces Bellacoscia étaient venues, à Corte, demander au Président la grâce du bandit.

C'est M. Emmanuel Arène qui les a présentées.

Il n'en était pas charmé, à vrai dire ; mais la plus jeune des deux nièces lui a déclaré que si on l'empêchait de parler au Président, elle se donnerait un coup de poignard au moment où passerait le cortège.

—De cette façon, ajoutait-elle, la voiture s'arrêtera.

M. Arène, qui connaît ses compatriotes, a cédé.

Après que le Président eut promis de faire examiner le dossier, la petite nièce de Bellacoscia s'est avancée et a dit à M. Arène :

—Venez donc vous entendre avec mon père et lui donner vos conseils.

M. Arène, qui s'est souvent rencontré avec le bandit, a promis d'aller le voir un

de ces jours, mais la nièce a voulu que ce fût tout de suite, ajoutant que : " Bellacoscia n'était pas loin."

Ce bandit que l'on cherche sans cesse, sans jamais le trouver était, hier, à Corte.

On prétend même qu'il se trouvait, avant-hier, à Ajaccio.

M. Arène n'a pas voulu se rendre au désir de la jeune fille et lui a répondu : " Que le moment n'était pas propice et qu'il ne pouvait pas aller en habit dans le maquis, obligé qu'il était de suivre le Président."

Je doute fort que les voyages des présidents de République changent la face des choses en Corse, et suffisent pour faire passer le banditisme à l'état de souvenir. Toutefois, je crois que les grandes routes qui se creusent, les lignes de chemins de fer qui percent le maquis à jour, repousseront de plus en plus vers l'impossible un état de mœurs si contraire à notre temps.

Eh bien, dans ce temps-là, quoique nous soyons alors dispensés de voyager en Corse pour y trouver des émotions, nous nous réjouirons de voir l'uniformité de coutumes entre la mère-patrie et l'une de ses colonies.

Mais plus que tout le reste, la foi en un Dieu vivant et vengeur, la foi en un Dieu qui pardonne, la vue du Ciel et de la Croix, toucheront ces cœurs indomptés.

Alors, il se passera en Corse pour tous les citoyens du pays ce qui se passa entre deux factions ennemies, dans un petit village du Finmorbo que le B. Léonard de Port-Maurice évangélisait. Je termine mon entretien, déjà trop long, par son récit que j'abrège :

Le saint missionnaire—*Vide* Lettre 57e au sec. de la Rép. de Gênes, Rogna, 13 octobre 1744—avait fait une chute, à la fin de l'une de ses prédications : et dans l'impossibilité de se servir de ses jambes, il dut

consentir à être porté sur un brancard jusqu'à la ville la plus proche. Il partait le cœur navré, car toute une faction du village, sous la conduite d'un nommé Lupo, avait refusé d'écouter ses prédications et de mettre bas les armes. Cependant, ce chef de bandits, plein de vénération pour l'homme de Dieu s'offrit de porter à son tour la litière sur ses épaules. Le vénérable religieux accepta. Tout à coup, Lupo s'arrête, fait écarter tout le monde et dit avec vivacité :

—Pourtant, mon Père, Dieu me dit, à l'intérieur, de ne point faire la paix !

—Ah ! mon fils, répond le missionnaire, c'est le diable qui vous dit cela, mais Dieu vous ordonne le contraire !

—Si cela est vrai, je veux le faire pour l'amour de Dieu !

Et alors faisant signe à ses compagnons d'approcher, Lupo décharge son arquebuse en l'air en s'écriant : « Vive la paix ! »

Tout le village accourt et décharge ses armes, en répétant : "Vive la paix !"

Puis, se jetant dans les bras les uns des autres, ces ennemis irréconciliables, s'embrassent avec une affection de frères, sous le crucifix que le missionnaire tenait élevé et bénissant au-dessus de leurs fronts vaincus !

Puisse ce fait du passé n'être que l'image des grands apaisements de l'avenir !

Montréal, Cercle Ville-Marie, 21 avril 1892.

ses

des
em-
ous
levé
onts

age